

Conseil  
québécois  
du  
**LOISIR**

# RAPPORT ANNUEL

RAPPORT ANNUEL 2003 - 2004



**Le loisir**  
*d'agir ensemble*



**Le Conseil québécois du loisir** remercie le Gouvernement du Québec pour la reconnaissance et le soutien financier qui lui est accordé par l'entremise du ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir pour la réalisation de sa mission et de ses activités. Il remercie également ses autres partenaires gouvernementaux qui ont soutenu certaines de ses activités dont le ministère de la Culture et des Communications, Tourisme Québec, le Secrétariat à l'action communautaire autonome et Emploi Québec.

Ce faisant, ils soutiennent le développement et l'accessibilité à un loisir de qualité, la disponibilité d'une main-d'œuvre compétente et appuient l'engagement de milliers de bénévoles qui œuvrent au sein des associations de loisir au bénéfice de la qualité de vie des Québécois et des Québécoises de toutes les régions.

ISBN : 2-922551-43-1

Dépot légal - Bibliothèque nationale du Québec, septembre 2004

Dépot légal - Bibliothèque nationale du Canada, septembre 2004

Photos de la page couverture :  
Michel Tremblay - Conseil québécois du loisir  
Fédération québécoise du canot et du kayak  
Conseil de développement du loisir scientifique  
Fédération des sociétés d'histoire du Québec



Montréal, le 6 octobre 2004

**Mesdames et messieurs,  
Délégués des membres,**

C'est avec une fierté renouvelée que je dépose aujourd'hui le 6<sup>e</sup> rapport annuel du Conseil québécois du loisir présentant une synthèse des principales activités réalisées durant l'année 2003-2004, soit la première année de notre Planification stratégique 2003-2008.

Ce document, que je vous invite à lire attentivement, témoigne du dynamisme de la corporation, de celui de ses membres et des personnes qui y oeuvrent à titre de bénévoles ou de membres du personnel. Il illustre de façon éloquente la diversité, la complexité et l'ampleur des dossiers menés par le Conseil depuis sa fondation et l'importance accordée au partenariat dans chacune de ses actions. Je profite par ailleurs de l'occasion pour remercier, tout particulièrement pour son soutien financier à la mission du Conseil, le gouvernement du Québec ainsi que les autorités et le personnel du ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir assumant des responsabilités en loisir pour leur constante collaboration.

Je remercie également mes collègues du conseil d'administration pour leur engagement constant dans le développement de notre organisme, de ses membres et du loisir. Je remercie aussi notre personnel pour son dévouement et sa disponibilité. Il en est de même pour nos partenaires pour leur collaboration. Merci aussi à nos membres qui répondent à nos appels de solidarité en de multiples occasions et tout particulièrement à ceux qui permettent à leur personnel de consacrer du temps aux projets et aux enjeux collectifs.

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'Michel Beauregard'. The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke at the end.

Michel Beauregard



Montréal, le 6 octobre 2004

**Mesdames,  
Messieurs,**

Ce 6<sup>e</sup> rapport annuel relate les activités les plus déterminantes réalisées par le Conseil québécois du loisir en 2003-2004. Cette nouvelle année d'existence de notre jeune corporation fut comme les précédentes, marquée par le nombre, la diversité et l'ampleur des activités réalisées au cours de l'année terminée le 31 mars dernier.

J'adresse un remerciement tout spécial aux membres du conseil d'administration de la corporation dont certains d'entre eux accompagnent le développement de la corporation depuis sa fondation. Leurs précieux conseils, leur compétence et leur appui sont des éléments indispensables. Ils sont un remarquable exemple d'engagement social.

Je tiens aussi à remercier nos collègues des organismes qui donnent du temps dans le cadre des enjeux et des projets collectifs. Ils transcendent les intérêts strictement corporatifs ou disciplinaires au profit de l'ensemble des membres et du développement du loisir de façon générale. Ils nous offrent une expertise et une disponibilité qui constituent l'un des atouts majeurs de l'organisme. Il en va de même pour nos nombreux partenaires qui sont d'indispensables collaborateurs.

Je termine en soulignant le dévouement et l'enthousiasme des personnes qui oeuvrent quotidiennement au Conseil. Au premier chef, l'équipe des quelques permanents sans qui un bilan d'activités aussi positif serait impossible. Il s'agit de personnes convaincues de l'importance du loisir et de la vie associative. Un merci également aux nombreux contractuels qui dans le cadre de contributions aux durées variables n'en apportent pas moins une expertise très appréciée.

Le Directeur général,

Daniel Caron

## TABLE DES MATIÈRES

Qui sommes-nous? .....	4
Message du président .....	6
Bilan de l'an 6 .....	8
Les administrateurs 2003-2004 .....	13
Le personnel 2003-2004 .....	14
Les membres 2003-2004 .....	15
Les personnalités honorées 2003-2004 .....	16
Les bénévoles et les collaborateurs 2003-2004 .....	17
Prix de journalisme en loisir 19 <sup>e</sup> édition .....	18
Forum québécois du loisir 2003 .....	19
Charte internationale pour le loisir .....	20
Partenariats et collaborations 2003-2004	

## QUI SOMMES-NOUS?

### Mission

Le Conseil québécois du loisir (CQL) contribue par le loisir, au développement social, culturel et économique du Québec. Il représente les organismes nationaux de loisir, regroupe et appuie la concertation des intervenants du loisir. Il défend le droit au temps libre et aux loisirs pour tous et en favorise l'accessibilité.

Aux fins de mise en valeur des diverses dimensions du loisir, le Conseil québécois du loisir favorise la concertation de ses membres et des divers intervenants sur des bases sectorielles : culturel, plein air, scientifique, socio-éducatif et tourisme mais également sur l'économie sociale, l'action communautaire autonome, le bénévolat et la vie associative.

### Réseau

Les 50 organismes nationaux de loisir et leur réseau de membres individuels ou collectifs sont l'expression de l'engagement social en loisir de milliers de citoyens qui bénévolement, consacrent leur temps libre à une cause. L'accessibilité pour tous à des activités de qualité en loisir est le fil conducteur de cette vaste prise en charge de l'organisation du loisir par les citoyens. Les organismes nationaux représentent les intérêts de leurs membres et offrent des activités et services spécifiques tels la formation, l'information, la promotion; ils sont aussi responsables de préserver la qualité et l'intégrité des pratiques disciplinaires. Ils coordonnent les actions des bénévoles, des associations locales et régionales dans toutes les régions du Québec.

En plus des organismes nationaux, 11 unités régionales de loisir et de sport ainsi que des organismes locaux et régionaux sont membres du Conseil. Par ailleurs, le CQL convie l'ensemble des représentants des milieux associatif, régional, municipal, gouvernemental et de l'éducation, à participer conjointement à la réalisation d'événements majeurs pour le loisir tels que le Forum québécois du loisir et le Congrès mondial du loisir en 2008 ou encore, à la mise sur pied du Réseau québécois de ressources en formation.



### Vie démocratique

Le conseil d'administration du Conseil est majoritairement composé de représentants des membres nationaux. Des représentants de membres régionaux et des milieux municipal et de l'éducation sont également présents.

### Fondements

L'existence de la corporation, sa mission tout comme sa philosophie d'intervention se fondent sur le fait que le loisir est: un droit reconnu par la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'Organisation des Nations-Unies (1948) et découle des droits fondamentaux reconnus tant au Canada qu'au Québec; un service social (1974) et une responsabilité provinciale (1978) reconnus dont les principes ont été précisés dans la Déclaration nationale sur les loisirs en 1987; et essentiel au maintien et à l'accroissement de notre qualité de vie, au développement individuel et communautaire et à l'amélioration du fonctionnement de la société.

## Champ du loisir

Le champ du loisir est vaste et occupe une place déterminante dans la qualité de vie de la population québécoise. Selon les données de 1990, les dépenses en loisir de la population québécoise auraient atteint 6,9 milliards de dollars. Pour l'année 1993, on estime que ces dépenses ont représenté 5,3 % du produit intérieur brut (PIB) québécois, soutenu 130 000 emplois et engendré des retombées de deux milliards de dollars pour les gouvernements québécois et canadien.

## Assise historique

Le Conseil québécois du loisir a été constitué en personne morale autonome en 1998 après avoir agi comme instance autonome du Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec, mieux connu sous le nom de Regroupement Loisir Québec. C'est le *Cadre d'intervention gouvernementale en matière de loisir et de sport*, adopté en 1997 qui a proposé l'incorporation du Conseil en lui assurant la reconnaissance et le soutien financier du gouvernement du Québec.

Le Conseil fut actif au sein du Regroupement sous les appellations de Commission de concertation intersectorielle (1980), de Commission des présidents (1988) puis de Conseil national du loisir associatif (1991) jusqu'en 1998. Il assumait la représentation et la concertation des organismes nationaux de loisir ainsi que le volet loisir de la mission de cette corporation.

Le Regroupement Loisir Québec trouve quant à lui ses origines historiques dans le Livre blanc sur le loisir (1979) qui incita la Fédération québécoise du plein air (1972) et la Confédération des loisirs du Québec (1969), dont les racines remontent à la Confédération otéjiste provinciale (1946), à se fondre en un seul organisme.

Après six années d'existence légale, le Conseil québécois du loisir s'ouvre à des objectifs plus larges, plus conformes à l'évolution réalisée au cours des dernières années et à assumer un rôle croissant dans le développement du loisir au Québec et par conséquent, en regard de l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et citoyennes.

## Reconnaissance et mandats gouvernementaux

L'existence et la légitimité du Conseil québécois du loisir prennent racine chez ses membres, qui déterminent de façon autonome sa mission et ses orientations, lui permettant de développer et d'acquiescer la reconnaissance requise à l'obtention des moyens nécessaires pour réaliser sa raison d'être.

C'est ainsi que le Conseil a pu obtenir une reconnaissance gouvernementale confirmée de diverses sources. Sa reconnaissance la plus significative s'inscrit dans le *Cadre d'intervention gouvernementale en matière de loisir et de sport* adopté en 1997 qui confirme que «...le Conseil québécois du loisir joue un rôle de concertation et de représentation à l'égard des organismes de loisir. Il (le gouvernement québécois) lui accordera un soutien financier direct lui permettant de promouvoir et de valoriser les bénévoles et l'organisation du loisir, de réaliser des projets et des événements pour ses membres, ainsi que de mener des études et des recherches, par exemple des études d'impacts économiques dans le domaine du loisir.»<sup>1</sup>

Reconnaissant la mission du Conseil notamment à l'égard de favoriser la contribution du loisir dans le développement culturel, économique et social du Québec, le ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir verse au Conseil un soutien financier annuel qui lui permet de réaliser ses activités et certains mandats spécifiques à l'effet de concerter les organismes de loisir, de former les bénévoles et les salariés, de promouvoir le bénévolat en loisir, d'assurer la représentation du loisir et de ses intervenants aux plans canadien et international et de faire de la recherche et du développement.

La reconnaissance gouvernementale du Conseil trouve aussi confirmation auprès de nombreux ministères et organismes gouvernementaux dans le cadre de représentations, de projets ou d'ententes de services permettant l'atteinte de leurs propres objectifs.

<sup>1</sup> Gouvernement du Québec, Ministère des Affaires municipales. *Cadre d'intervention gouvernementale en matière de loisir et de sport* - 1997.

## MESSAGE DU PRÉSIDENT

### ENSEMBLE VERS 2008

Montréal, le 6 octobre 2004

**Mesdames,  
Messieurs,  
Cher(s) amis, collègues et  
membres du Conseil,**



C'est durant l'un des vols ralliant Brisbane en Australie à Montréal, au retour de la 8<sup>e</sup> édition du Congrès mondial du loisir, que j'ai rédigé ces quelques lignes en guise de message du rapport annuel de la corporation. Sans doute stimulé par les nombreux échanges intervenus avec les collègues des divers pays représentés et les quelques québécois sur place, autant que par les propos entendus par les multiples orateurs, j'ai choisi de traiter d'avenir et tout particulièrement de la formidable perspective que nous offre la venue au Québec du Congrès mondial du loisir, à Québec en 2008.

L'année 2003-2004 fut riche d'activités, de projets, de changements et de défis. Globalement, ce fut une année positive pour le loisir, marquée de certains gains pour le milieu et porteuse de développements futurs. Citons à titre d'exemples la troisième édition du Forum québécois du loisir et ses 600 participants, le projet Mon premier emploi en économie sociale qui a permis la création de dizaines d'emplois dans les organismes, la mise en place du Réseau québécois de ressources en formation, la conclusion de l'entente avec World Leisure pour le Congrès mondial du loisir de 2008 ainsi que la conclusion de notre démarche interne qui a conduit à la révision de notre mission ainsi qu'à d'importants ajustements à nos règlements généraux, à notre membership et à la composition de notre conseil d'administration. Mentionnons également la poursuite de certaines activités ayant des retombées potentielles importantes pour le milieu telles que la mise en place d'un fond d'investissement en collaboration avec le Réseau d'investissement social du Québec, les recherches sur le portrait socio-économique du milieu associatif du loisir, les états financiers et la Carte loisir-vacances du Québec. Plusieurs défis devront encore être relevés dans les semaines et les mois à venir.

Mais revenons à cette remarquable opportunité que peut et que doit constituer cette rencontre internationale pour chacun de nos milieux. Il y a en effet dans cette perspective une vision à partager, un potentiel de renouveau dans le positionnement du loisir au Québec que je veux partager avec vous, avec l'ensemble de la famille du loisir. Nous avons quatre ans pour développer une solidarité sans précédent de nos milieux, pour être prêts à accueillir le monde et « notre monde », pour insuffler une vitalité renouvelée à nos milieux et créer un héritage collectif pour les années suivantes. Rien de moins!

J'imagine dans mes pensées les plus prometteuses, un événement qui sera l'occasion d'une mobilisation sans précédent de l'ensemble de la communauté québécoise du loisir, une rencontre qui nous permettra d'apprendre de nos collègues venus des « quatre coins » de la planète mais également de démontrer notre savoir-faire comme la qualité de notre accueil. Un événement où se côtoieront les scientifiques comme les praticiens, les milieux associatifs, gouvernementaux, institutionnels comme l'industrie, des bénévoles, des travailleurs, des élus comme des étudiants. J'imagine en plein cœur de cette magnifique ville de Québec, qui fêtera son 400<sup>e</sup> anniversaire, que nous saurons célébrer à sa juste valeur notre contribution indéniable et quotidienne à la qualité de la vie de l'ensemble des Québécois et Québécoises.

Dans cette vision que je souhaite partagée avec le plus grand nombre possible d'intervenants au cours des prochains mois, j'aimerais que nous puissions transcender nos structures, nos corporatismes, nos disciplines, nos spécificités pour élever nos réflexions comme notre démarche au niveau des « intérêts supérieurs » du loisir. Ce droit reconnu internationalement qui est le fondement de nos actions quotidiennes et dont nous sommes en quelque sorte les garants. Trente ans après le processus démocratique qui a conduit à l'adoption de la première politique québécoise dans ce domaine, nous sommes prêts, me semble-t-il, pour une dose massive d'enthousiasme et de dynamisme, pour réaliser un congrès comme World Leisure n'en aura pas connu depuis sa fondation, il y a plus de 50 ans.

Ce projet collectif qu'est le Congrès mondial du loisir, sera une occasion unique de mise en valeur de notre engagement individuel et organisationnel, de notre apport culturel, social et économique comme la communauté du loisir en a peu connu au cours des dernières décennies. J'insiste ici sur le mot collectif puisque c'est bien d'un projet commun dont il s'agit. Bien que le Conseil soit officiellement l'organisme hôte de l'événement puisque signataire de l'entente en ce sens avec World Leisure, c'est dans le cadre d'une collaboration étroite des divers partenaires du loisir québécois et canadien qu'il envisage sa réalisation et sa réussite. Le Congrès mondial du loisir 2008 sera un événement intégrant les dimensions scientifiques et pratiques du loisir, un espace de convergence des principaux acteurs autour de thèmes communs tout en permettant l'expression des spécificités des divers milieux.

C'est ensemble, comme une famille sait et peut le faire, que nous devons relever les défis d'accueillir convenablement les collègues étrangers et de réaliser un événement d'envergure mondiale mais accessible, tant par son contenu que par ses coûts, à nos milieux respectifs. Nous avons là une occasion unique de célébrer notre contribution à la joie de vivre et au mieux-être des citoyens et citoyennes du Québec, de sensibiliser ces derniers mais également les décideurs politiques à notre contribution, de contribuer au renforcement du positionnement du loisir à l'échelle internationale et d'étendre nos réseaux de collaboration comme de solidarité jusqu'au niveau international.

Un rendez-vous que nous ne pouvons manquer!

Le Président,



Michel Beauregard



Aliance des chorales du Québec

## ***Bilan de l'an 6***



Association des camps du Québec

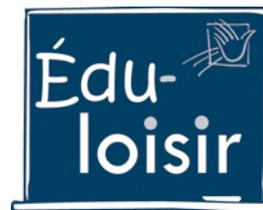
## 1. Représentation, partenariat et concertation

- Réalisation de la 5<sup>e</sup> assemblée générale annuelle et d'une assemblée générale extraordinaire du Conseil.
- Représentation des organismes nationaux de loisir dans le cadre des programmes de reconnaissance et de financement auprès du ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir (MAMSL), du ministère de la Culture et des Communications (MCC) et du ministère du Développement économique et régional et Recherche (MDERR).
- Suivi des engagements du ministère de la Culture et des Communications à l'égard des organismes de loisir culturel et du transfert des organismes de loisir scientifique au ministère du Développement économique et régional et Recherche.
- Suivi du dossier de la reconnaissance le l'action communautaire autonome par le ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir.
- Suivi des perspectives budgétaires offertes par les ministères aux organismes nationaux de loisir.
- Réalisation d'une opération de sensibilisation auprès des députés québécois tant fédéraux que provinciaux.
- Présentation d'un mémoire au ministre des Finances du Québec dans le cadre de ses consultations prébudgétaires.
- Participation à l'organisation et présence au congrès annuel de l'Association canadienne des parcs et loisirs et de l'Association québécoise du loisir municipal (Montréal).
- Participation aux travaux relatifs au sport et loisir du Sommet de Montréal.

## 2. Promotion et communication

- Réalisation de la 3<sup>e</sup> édition du Forum québécois du loisir sur le thème de l'emploi en loisir – 600 participants – présidence d'honneur de monsieur Claude Ryan.
- Réalisation de la 19<sup>e</sup> édition du Prix de journalisme en loisir.

- Diffusion élargie du bulletin Organismes en action.
- Réalisation de trois nouvelles bannières promotionnelles des secteurs du loisir.
- Réalisation et mise à jour de divers documents d'information et de promotion tels que le répertoire La référence en loisir, le site Web, etc.
- Publication et diffusion d'un tiré à part de la conférence de monsieur Claude Ryan lors de la 3<sup>e</sup> édition du Forum québécois du loisir.
- Participation à plusieurs salons, congrès et colloques afin de promouvoir les organismes nationaux de loisir, leurs produits et leurs services.
- Développement et diffusion des règles d'utilisation des communications électroniques.
- Accueil d'étudiants dans les locaux du Regroupement Loisir Québec pour les informer sur le Conseil, sur la structure du milieu associatif, sur les bienfaits du loisir et le bénévolat.
- Début de la réalisation du répertoire d'activités des organismes de loisir destiné au milieu scolaire.



## 3. Renforcement des domaines d'intervention

- Finalisation de l'étude DBSF visant la mise en place de la Carte loisir-vacances du Québec et suivi politique.
- Réflexion sur le positionnement des organismes nationaux de plein air par rapport au tourisme d'aventure et à l'écotourisme.
- Réflexion sur le positionnement des organismes nationaux de loisir touristique et de plein air par rapport à l'industrie touristique.

#### 4. Consolidation des modes d'intervention en loisir

- Développement et gestion du programme du Fonds Jeunesse Québec – Mon premier emploi en économie sociale (31 organismes – 35 postes créés – 1 162 932 \$).
- Représentation du loisir au sein du Comité aviseur de l'action communautaire autonome et du Chantier de l'économie sociale.
- Participation à la réalisation d'un séminaire sur l'emploi en loisir sous l'égide du CAP Loisir et tourisme sociale de l'ARUC en économie sociale (3 avril 2003).
- Participation au séminaire « Le tourisme solidaire en Amérique » organisé par le Bits-Amériques (juin 2003).
- Participation au Rendez-vous national des acteurs de l'économie sociale (novembre 2003).
- Participation à la journée de consultation du Réseau de l'action bénévole du Québec (février 2004).
- Contribution à la mise en place du Réseau de l'action bénévole au Québec.
- Promotion du bénévolat en loisir entre autres dans le cadre de la Semaine de l'action bénévole.
- Sélection des candidatures des catégories Relève et Nationale en loisir et suivi dans le cadre du Prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin.
- Dépôt de candidatures au Prix Hommage bénévolat-Québec.
- Dépôt de candidatures au Prix du mérite de l'Association canadienne des parcs et loisirs.
- Participation à l'assemblée générale de l'Initiative canadienne sur le bénévolat (avril 2003).

Fédération québécoise du loisir en institution



#### 5. Innovation, recherche et développement

- Développement d'un fonds d'investissement pour les organismes nationaux de loisir en collaboration avec le Réseau d'investissement social du Québec.
- Interruption du projet des Sentiers récréotouristiques à la demande de Tourisme Québec (coordination nationale par le CQL).
- Participation aux travaux du Laboratoire en loisir et vie communautaire et de l'Observatoire du loisir.
- Poursuite de la recherche sur le portrait socio-économique du milieu associatif du loisir en collaboration avec le CSMO-ESAC (plus de 600 répondants).
- Participation aux travaux de l'Alliance Recherche Universités-Communautés en économie sociale (ARUC-ES).
- Participation aux travaux du Regroupement Loisir Québec relatifs aux problématiques d'assurances.
- Réalisation dans le cadre du Cap Loisir et tourisme social d'une étude sur les états financiers des organismes de loisir (63 organismes participants).
- Participation à l'élaboration d'un guide terminologique de l'Association québécoise du loisir municipal.
- Participation à l'élaboration de la campagne de visibilité du Chantier de l'économie sociale.

## 6. Formation

- Mise en place du Réseau québécois de ressources en formation en partenariat avec les unités régionales de loisir et de sport, le ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, la Ville de Montréal et plusieurs autres partenaires.

Dans le cadre du Réseau québécois de ressources en formation :

- Réalisation partielle d'un plan d'action triennal, d'un logo, diffusion de communiqués, développement d'une entente-type (CQL-URLS), etc;
- Réalisation de cinq rencontres du Comité de coordination et de deux rencontres du Comité d'orientation;
- Réalisation d'un projet soutenu par Bénévoles Canada ayant contribué à la réalisation de sept séances d'appropriation des outils de formation (48 formateurs), à la création d'outils pour trois formations (cahier du participant, guide du formateur, document PowerPoint/Acétates), à la mise à jour d'outils de cinq autres sessions de formation (cahier du participant, guide du formateur, document PowerPoint/Acétates) ainsi que la réalisation de deux formations de formateurs (Québec et Montréal);
- Réalisation de 24 sessions de formation (publiques/privées);
- Conclusion d'une entente avec le Laboratoire en loisir et vie communautaire relativement à la réalisation d'une boîte à outils virtuelle à l'intention des bénévoles;
- Diffusion d'informations sur le site Internet du CQL entre autres celles concernant les outils didactiques.



## 7. Relations internationales

- Négociation d'une entente (Memorandum of agreement) unissant le CQL et World Leisure relativement à l'organisation du Congrès mondial du loisir 2008.
- Incorporation de Congrès mondial du loisir 2008.
- Établissement par la firme DBSF d'un plan d'action et d'un échéancier critique relativement à l'organisation du Congrès mondial du loisir 2008.
- Dépôt de la candidature de monsieur André Thibault à titre de membre du conseil d'administration de World Leisure.
- Établissement d'un plan d'action conjoint avec l'Union nationale des associations de tourisme et de plein air (UNAT).
- Participation au 3<sup>e</sup> Rendez-vous de l'UNAT (mai 2003).
- Participation à l'assemblée générale du Bits-Amériques.



Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec

## 8. Affaires corporatives

- Mise à jour de la mission de la corporation et de ses règlements généraux en tenant compte de l'élargissement de son membership.
- Adoption de la Planification stratégique 2003-2008 du Conseil.
- Révision de la Politique de travail.
- Mise en place d'un processus d'évaluation du personnel du Conseil.
- Implantation d'un système d'archivage.
- Suivi du dossier du déménagement des organismes nationaux de loisir.
- Présentation devant la Commission municipale du Québec et suivi des travaux du Regroupement Loisir Québec.
- Organisation d'un cocktail marquant le 5<sup>e</sup> anniversaire de la fondation du Conseil.
- Nomination de membres honoraires : messieurs Claude Charron, Joffre Dumazedier (à titre posthume) et Claude Ryan.
- Accueil de nouveaux membres particulièrement dans la catégorie partenaires.
- Accueil de nouveaux administrateurs.
- Obtention de l'admissibilité du Conseil à une réclamation à 100 % de la TPS et de la TVQ.
- Départ de monsieur David Guimont, chargé du projet Sentiers récréotouristiques.
- Départ de monsieur Marc-André Caron, agent de développement – Formation et bénévolat.
- Départ de monsieur Nelson Johnson, responsable du service-conseils en économie sociale (projet).
- Engagement de madame Chantal Crépeau, agente de développement - Formation et bénévolat.
- Engagement de madame Ani Pomerleau, technicienne en multimédia (projet).
- Engagement de monsieur Vincent Turgeon, agent de développement – Milieu scolaire (Mon premier emploi en économie sociale).
- Engagement/départ de madame Céline Bergeron, technicienne en archivistique (Mon premier emploi en économie sociale).
- Départ en congé de maternité de madame Rachel Berthiaume, agente de développement.



## **LES ADMINISTRATEURS 2003-2004**

### **CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMITÉ EXÉCUTIF**

#### **PRÉSIDENTE**

Monsieur Michel Beauregard

#### **VICE-PRÉSIDENTE / CULTUREL TRÉSORIER**

Monsieur Claude St-Amand

#### **VICE-PRÉSIDENTE / PLEIN AIR**

Monsieur Daniel Pouplot

#### **VICE-PRÉSIDENTE / SCIENTIFIQUE**

Madame Andrée Gignac

#### **VICE-PRÉSIDENTE / SOCIO-ÉDUCATIF VICE-PRÉSIDENTE EXÉCUTIVE**

Monsieur André Roussel

#### **VICE-PRÉSIDENTE / TOURISME**

Monsieur Pierre-Paul Leduc

#### **SECRÉTAIRE**

Monsieur Yves Beauregard, milieu universitaire

### **ADMINISTRATEURS**

Monsieur Robert Bergeron, loisir scientifique

Monsieur Alain Bernard, AQLM

Madame Yolande Dallaire, milieu collégial

Madame Ginette Forest, loisir culturel

Monsieur Pierre Daniel Gagnon, loisir socio-éducatif

Monsieur Claude Marchessault, URLS

Monsieur Jacques Martel, loisir touristique

Madame Lucille Porlier, URLS

Monsieur Jacques Schroeder, loisir de plein air

## **LE PERSONNEL 2003-2004**

### **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Monsieur Daniel Caron

### **COORDONNATRICE AU DÉVELOPPEMENT**

Madame Sonia Vaillancourt

### **SECRÉTAIRE**

Madame Lucie Cholette

### **CONSEILLÈRE AUX COMMUNICATIONS**

Madame Joëlle Boulet

### **AGENTE DE DÉVELOPPEMENT**

Madame Rachel Berthiaume

### **AGENT DE DÉVELOPPEMENT**

**(Formation et bénévolat)**

Monsieur Marc-André Caron /

Madame Chantal Crépeau

### **TECHNICIENNE EN MULTIMÉDIA**

Madame Ani Pomerleau

### **AGENTE À LA GESTION DE L'INFORMATION ET À L'ARCHIVAGE**

Madame Céline Bergeron

### **AGENT DE DÉVELOPPEMENT**

**(Milieu scolaire)**

Monsieur Vincent Turgeon

### **CONTRACTUELS**

#### **(Économie sociale)**

Monsieur Nelson Johnson

#### **(Formation)**

Monsieur Louis Beaudoin

Madame Liette Courchesne

Monsieur Guy Demers

Madame Sylvie Gascon

Madame Monique Herbeuval

Monsieur Jacques Kirouac

Madame Suzanne Lemieux

Madame Jocelyne Nadeau

Monsieur Pierre Pion

Madame Nicole Rousseau

Monsieur Gaëtan St-Pierre

#### **(Plein air)**

Monsieur Daniel Gauvreau

## LES MEMBRES 2003-2004

### MEMBRES NATIONAUX

- Alliance des chorales du Québec
- Association des camps du Québec
- Association des cinémas parallèles du Québec
- Association des jeunes ruraux du Québec
- Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées
- Association québécoise des groupes d'ornithologues
- Association québécoise des loisirs folkloriques
- Association québécoise pour le tourisme équestre et l'équitation de loisir (Québec à cheval)
- Cercles des Jeunes Naturalistes
- Conseil de développement du loisir scientifique
- Créations Etc.
- ENvironnement JEunesse (ENJEU)
- FADOQ – Mouvement des aînés du Québec
- Fédération des agricotours du Québec
- Fédération des associations musicales du Québec
- Fédération des astronomes amateurs du Québec
- Fédération des clubs de motoneigistes du Québec
- Fédération des familles-souches québécoises
- Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec
- Fédération des sociétés d'histoire du Québec
- Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec
- Fédération québécoise de camping et de caravaning
- Fédération québécoise de la marche
- Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade
- Fédération québécoise de philatélie
- Fédération québécoise des activités subaquatiques
- Fédération québécoise des centres communautaires de loisir
- Fédération québécoise des échecs
- Fédération québécoise des jeux récréatifs
- Fédération québécoise des sociétés de généalogie
- Fédération québécoise du canot et du kayak
- Fédération québécoise du loisir en institution
- Fédération québécoise du loisir littéraire
- Fédération québécoise du théâtre amateur
- Festivals et Événements Québec
- Jeunesse ouvrière chrétienne nationale

- Kéroul (Tourisme et culture pour personnes à capacité physique restreinte)
- Les Clubs 4-H du Québec
- Les Scouts du Québec
- Mouvement québécois des camps familiaux
- Oxy-Jeunes
- Radio amateur du Québec
- Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec
- Société québécoise de spéléologie
- Tourisme Jeunesse
- Vélo Québec
- Vieux Limoilou en fête

### MEMBRES PARTENAIRES

- Loisir et Sport Montérégie
- Regroupement Loisirs et Sports Saguenay-Lac St-Jean
- Sport et Loisir de l'île de Montréal
- Unité régionale de loisir et de sport de l'outaouais
- Unité régionale de loisir et de sport de Québec
- Unité régionale de loisir et de sport du Bas Saint-Laurent
- Unité régionale de loisir et de sport du Centre-du-Québec
- Unité régionale de loisir et de sport de la Chaudière-Appalaches
- Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie
- Unité régionale de loisir et de sport de Laval
- Unité régionale Loisir et Sport Côte-Nord

### MEMBRES ASSOCIÉS

- Chantiers jeunesse
- Ciné Robothèque
- Corporation Secondaire en spectacle
- Fédération des loisirs-danse du Québec
- Science pour tous

### MEMBRES HONORAIRES

- Monsieur Claude Charron
- Monsieur Joffre Dumazedier (à titre posthume)
- Monsieur Claude Ryan

## LES PERSONNALITÉS HONORÉES 2003-2004

### Membres honoraires du Conseil québécois du loisir

Monsieur Claude Charron  
Monsieur Joffre Dumazedier (à titre posthume)  
Monsieur Claude Ryan



### Prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin (édition 2003)

*Action nationale en loisir*  
Monsieur René Paquet

*Relève en loisir*  
Madame Caroline Dufour



M. Jean-Marc Fournier, ministre des Affaires municipale, du Sport et du Loisir; M. René Paquet, Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec, Mme Caroline Dufour et M. Michel Beaugard.

### Prix Hommage bénévolat-Québec (édition 2003)

*Lauréat, région de Laval*  
Monsieur André Roussel



FQCCL

### Soirée hommage aux ambassadeurs Corpav 2003 Nouveaux événements confirmés en 2002

Conseil québécois du loisir



M. Michel Beaugard, président du Conseil, M. Daniel Caron, directeur général du Conseil et M. Jean-Paul Desjardins, président de l'Office du tourisme de Québec.

### Prix du mérite de l'Association des parcs et loisirs (édition 2003)

Monsieur Michel Beaugard



M. Dave Saad, président de l'Association canadienne des parcs et loisirs (ACPL), M. Michel Beaugard et Mme Randy Goulden, présidente du Comité de sélection 2003.

## LES BÉNÉVOLES ET LES COLLABORATEURS 2003-2004

### JURY DU PRIX DE JOURNALISME EN LOISIR (19<sup>e</sup> édition)

- Madame Nathalie Schneider, chef de la rédaction, *Géo Plein Air Magazine*
- Madame Myriam Fimbry, journaliste, *Société Radio-Canada*
- Monsieur Michel St-Amant, directeur de l'information, *Le Nouvelliste* et président du jury
- Monsieur Jean-Paul Laberge, professeur, techniques d'intervention en loisir, *Cégep Saint-Laurent*
- Madame Hélène Gingras, rédactrice en chef, *Le reflet de Delson*



### COMITÉ D'ORIENTATION DU RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE RESSOURCES EN FORMATION

- Monsieur Alain Bernard, Association québécoise du loisir municipal
- Madame Lynda Binhas, Comité sectoriel de la main d'œuvre en économie sociale et action communautaire
- Madame Suzanne Dubuc, Ville de Montréal
- Madame Marie-Claude Lapointe, ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir
- Monsieur Steeve Martel, ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir
- Monsieur Jocelyn Morier, Cégep Vieux Montréal
- Madame Jocelyne Nadeau, Fédération québécoise des centres communautaires de loisir
- Monsieur Gaétan Robitaille, Sports-Québec
- Monsieur Steves Simard, Regroupement loisirs et sports Saguenay - Lac St-Jean
- Monsieur André Thibault, Laboratoire en loisir et vie communautaire (UQTR)

### COMITÉ DE COORDINATION DU RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE RESSOURCES EN FORMATION

- Madame Marie-Claude Lapointe, ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir
- Monsieur Steeve Martel, ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir
- Monsieur Steves Simard, Regroupement loisirs et sports Saguenay - Lac St-Jean

### COMITÉ CARTE LOISIR-VACANCES DU QUÉBEC

- Monsieur Pierre Gagné, Fédération des caisses Desjardins du Québec
- Monsieur Louis Jolin, Bureau international du tourisme social (BITS – Amériques)
- Monsieur Pierre-Paul Leduc, vice-président – tourisme, Conseil québécois du loisir

### COMITÉ D'ORIENTATION DU FORUM QUÉBÉCOIS DU LOISIR

- Monsieur Michel Beauregard, président, Conseil québécois du loisir
- Madame Lynda Binhas, Comité sectoriel de la main d'œuvre en économie sociale et action communautaire
- Monsieur Mario Chamberland, Loisir et sport de la Montérégie
- Monsieur Dany Gilbert, ministère de la Culture et des Communications
- Monsieur Louis Jean, Association des camps du Québec
- Monsieur Steeve Martel, ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir
- Monsieur Jocelyn Morier, Cégep du Vieux Montréal
- Monsieur Pierre Morin, Ville de Montréal
- Monsieur Michel Nolin, Université du Québec à Trois-Rivières

## **PRIX DE JOURNALISME EN LOISIR** **19<sup>e</sup> édition**



### *Catégorie Radio*

Monsieur Mohamed Lotfi, premier prix  
Monsieur Robert Frosi, deuxième prix  
Madame Catherine Pépin, troisième prix

### *Catégorie Télévision*

Madame Marie Malchelosse  
et monsieur Marc Durand, premier prix  
Monsieur Luc Chartrand, deuxième prix  
Monsieur Sylvain Bascaron, troisième prix

### *Catégorie Télévision (court reportage)*

Monsieur Gilles Turmel

### *Catégorie Hebdomadaires locaux et régionaux*

Madame Denyse Bégin, premier prix  
Monsieur Patrick Turgeon, deuxième prix  
Monsieur Martin Archambault, troisième prix

### *Catégorie Quotidiens*

Madame Jill Barker, premier prix  
Monsieur Pierre Loïselle, deuxième prix  
Madame Céline Poissant, troisième prix

### *Catégorie Périodiques*

Monsieur Mathieu-Robert Sauvé, premier prix  
Madame Claudine Drolet, deuxième prix  
Monsieur Mathieu Lamarre, troisième prix



2<sup>e</sup> rangée : M. Mathieu-Robert Sauvé, Québec Science, lauréat catégorie périodiques, Mme Marie-Michelle Poisson (représentant Mohamed Lotfi), Première Chaîne de Radio-Canada, lauréat catégorie radio, M. Gilles Turmel, CFER-TV TVA, lauréat de la bourse court reportage, M. Michel Beaugard, président du Conseil québécois du loisir.

1<sup>e</sup> rangée : M. Marc Plante (représentant Mme Marie Malchelosse et M. Marc Durand), Radio-Canada, lauréats catégorie télévision, Mme Denyse Bégin, Le Courrier de Saint-Hyacinthe, lauréate catégorie hebdomadaires locaux et régionaux, Mme Jill Barker, The Gazette, lauréate catégorie quotidiens et Mme Catherine Orer, chef des Relations publiques Marketing, Molson Canada, région Québec-Atlantique.

## FORUM QUÉBÉCOIS DU LOISIR 2003



Le président d'honneur du Forum québécois du loisir 2003, M. Claude Ryan.

## Forum québécois du LOISIR



La troupe Mise au jeu a fait une intervention théâtrale fortement appréciée des participants.



Des conférenciers et animateurs : Mme Anne-Louise Hallé, directrice de la Fédération québécois du loisir en institution, Mme Luce Proulx, professionnelle de recherche pour l'ARUC-Économie sociale, M. Pierre Morin, directeur du Service de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension, M. Louis Jolin, directeur du programme de baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie à l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal, M. Yves Beauregard, directeur du Département des Sciences du loisir et de la communication sociale de l'Université du Québec à Trois-Rivières et M. Jean-Paul Laberge, professeur en techniques d'intervention en loisir au Cégep Saint-Laurent.



Des conférenciers et animateurs : M. David Nagels, directeur du programme de Community Recreation Leadership au Collège Dawson, M. Mickey Fearn de la ville de Seattle, M. Jack A. Harper, professeur et coordonnateur du Programme d'études en récréologie à l'Université du Manitoba, M. René Lachapelle, président du Réseau québécois des intervenants et intervenantes en action communautaire et M. André Thibault, directeur du Laboratoire en loisir et vie communautaire de l'Université du Québec à Trois-Rivières et professeur à cette même université.

## CHARTRE INTERNATIONALE POUR LE LOISIR

### INTRODUCTION

Le Conseil québécois du loisir, à l'instar de World Leisure, croit que toutes sociétés et cultures doivent reconnaître de façon accrue le droit des individus d'avoir des périodes de temps pendant lesquelles ils peuvent librement choisir leurs activités et expériences, spécialement celles conduisant au développement personnel, à l'amélioration de la qualité de vie et à la concrétisation des valeurs communautaires. Les libertés des personnes et de choix sont les éléments centraux du loisir - elles doivent être librement exercées par tous. Le Conseil québécois du loisir a adopté la Charte internationale pour le loisir le 24 février 2003.

### Articles

1. Toute personne a un droit humain élémentaire à des activités de loisir qui sont en harmonie avec les normes et les valeurs sociales de sa société. Tous les gouvernements sont obligés de reconnaître et de protéger ce droit de leurs citoyens.
2. Les investissements en loisir sont aussi importants que ceux pour l'éducation et la santé. Les gouvernements doivent fournir à leurs citoyens une variété d'opportunités récréatives accessibles et de grandes qualités.
3. L'individu est la plus importante ressource en loisir et en récréation. En conséquence, les gouvernements doivent fournir les moyens pour acquérir les habiletés et les compréhensions nécessaires pour maximiser leurs expériences de loisir.
4. Les individus peuvent utiliser les opportunités offertes par le loisir pour le développement personnel, pour le développement de relations sociales, pour accroître leur intégration sociale, développer leurs communautés et leurs identités culturelles aussi bien que pour développer la compréhension et la coopération internationale.
5. Les gouvernements doivent s'assurer pour l'avenir de la disponibilité d'expériences de loisir enrichissantes en maintenant la qualité de l'environnement physique, social et culturel.

6. Les personnes effectuant la promotion du loisir doivent être entraînées à aider les individus dans l'acquisition d'habiletés, dans la découverte et le développement de leurs talents et dans l'élargissement de leur connaissance des opportunités récréatives.
7. Les citoyens doivent avoir accès à toutes les formes d'information sur le loisir, les utiliser pour rehausser leur compréhension et leur influence sur les politiques locales et nationales.
8. Les institutions éducatives doivent consacrer tous les efforts à enseigner la nature et l'importance du loisir et comment intégrer cette connaissance dans leur style de vie personnelle.

Approuvée par le conseil d'administration de World Leisure; janvier 2000. La version originale fut adoptée par l'*International Recreation Association* en 1970, et subséquemment révisée par son successeur, World Leisure and Recreation Association.

**WORLD LEISURE**  
10th CONGRESS  
QUÉBEC 2008

**CONGRÈS MONDIAL DU LOISIR**  
**THE WORLD LEISURE CONGRESS**

Québec City, Canada  
Oct. 6 - 10, 2008

CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC  
QUÉBEC CITY CONVENTION CENTRE

En collaboration :

Conseil québécois du LOISIR

Affaires municipales, Sport et Loisir Québec

**WORLD LEISURE**

**www.loisirquebec.com**  
4545, av. Pierre-De Coubertin, C.P. 1000, Succ. M, Montréal (QC) H1V 3R2,  
Téléphone : (514) 252-3132 - Télécopieur : (514) 252.30.24 - Courriel : [inforql@loisirquebec.com](mailto:inforql@loisirquebec.com)

## **PARTENARIATS ET COLLABORATIONS 2003-2004**

Le Conseil québécois du loisir entretient des liens privilégiés avec l'instance gouvernementale responsable du loisir au Québec soit le ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir. Il maintient également une relation suivie avec le ministère de la Culture et des Communications, responsable du secteur du loisir culturel et le ministère du Développement économique et régional et recherche, Responsable du loisir scientifique.

Le Conseil est en relation avec plusieurs autres instances gouvernementales dans le cadre de projets et d'ententes spécifiques. Ce sont : Emploi Québec, le Secrétariat à l'action communautaire autonome (SACA) et Tourisme Québec.

Le Conseil est membre de plusieurs organisations et a conclu avec des partenaires associatifs, institutionnels ou privés des ententes formelles ou convenu des collaborations à divers titres. Citons :

- Alliance Recherche Universités-Communautés en économie sociale (ARUC-ES)\*;
- Association canadienne des parcs et loisirs (ACP/L);
- Association québécoise du loisir municipal (AQLM);
- Bureau international du tourisme social (BITS) / section des Amériques\*;
- Chantier de l'économie sociale\*;
- Collèges de Dawson, de Rivière-du-Loup, de Saint-Laurent et du Vieux Montréal;
- Comité aviseur de l'action communautaire autonome\*;

- Comité sectoriel de la main-d'oeuvre en économie sociale et action communautaire (CSMO-ESAC);
- Fonds Jeunesse Québec;
- Laboratoire en loisir et vie communautaire (UQTR)\*;
- Observatoire québécois du loisir\*;
- Regroupement des organisations nationales bénévoles;
- Regroupement Loisir Québec (RLQ);
- Réseau d'action bénévole du Québec\*;
- Union nationale des associations de tourisme et de plein air (UNAT) - France;
- Unités régionales de loisir et de sport (URLS);
- Université du Québec à Montréal / Département d'Études urbaines et touristiques;
- Université du Québec à Trois-Rivières / Département des Sciences du loisir et de la Communication sociale;
- Ville de Montréal;
- World Leisure (Association internationale).

Commanditaire du Prix de journalisme en loisir :



\* Des personnes déléguées par le CQL participent aux comités de direction ou conseils d'administration de ces organismes.



#### LOISIR

Liberté de choix  
Plaisir  
Créativité

#### D'AGIR

Proactivité  
Responsabilité  
Loisir productif

#### ENSEMBLE

Solidarité  
Engagement collectif  
Concertation  
Partenariat  
Réseau

## CONSEIL QUÉBÉCOIS DU LOISIR

4545, avenue Pierre-De Coubertin  
C.P. 1000, Succ. M  
Montréal (Québec) H1V 3R2  
Téléphone : (514) 252-3132  
Télécopieur : (514) 252.30.24

Courriel : [infocql@loisirquebec.com](mailto:infocql@loisirquebec.com)  
Site Internet : [www.loisirquebec.com](http://www.loisirquebec.com)

